

Parmi ces dons, les bibliothécaires désirent mentionner d'une manière spéciale les suivants:—

De la part du Comte de Crawford, K.T. LL.D.

1. A Bibliography of Royal Proclamation (1485-1714) under the Tudor and Stuart Sovereigns. 2 vols. Folio, London, 1910.
2. Bibliotheca Lindesiana. Catalogue of Printed Books preserved at Haigh Hall, Wigan, England. 3 vols. Folio, London, 1910.
3. De la part de Messrs Kegan, Paul Trench, Trübner & Co., Frank Brangwyn and His Work, London, 1910. Les gravures sont coloriées et l'ouvrage est d'une grande valeur artistique.

La liste des livres déposée en vertu de la loi protégeant la propriété littéraire se trouvera comme d'habitude parmi les documents de la session lorsqu'ils seront publiés.

Le catalogue annuel des livres ajoutés à la Bibliothèque est en ce moment sous presse et sera distribué dans quelques jours.

Le tout respectueusement soumis.

A. D. DECELLES,

*Bibliothécaire général du Parlement.*

MARTIN J. GRIFFIN,

*Bibliothécaire parlementaire.*

OTTAWA, 16 novembre 1911.

(Pour liste des dons faits à la bibliothèque, voir Documents de la Session, No 33.)

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Bell, il a été Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par le Sénat jeudi prochain.

L'honorable M. Davis a présenté au Sénat un bill (B) intitulé: "Loi pourvoyant à la constitution en corporation des compagnies de chemin de fer".

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois jeudi prochain.

L'honorable M. Lougheed a présenté au Sénat les rapports, états et statistiques du Revenu de l'Intérieur de la Puissance du Canada pour l'exercice financier expiré le 31 mars 1911.

Partie 1.—Accise.

Partie 2.—Poids et mesures, gaz et électricité.

Ordonné, qu'ils soient déposés sur la table, et ils sont comme suit:—

(Voir Document de la Session, Nos 12 et 13, 1912.)

L'honorable M. Lougheed a présenté au Sénat un état en conformité de l'article 16 de la Loi des rentes viagères, 1908.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit:—

(Voir Documents de la Session, No 44.)

L'ordre du jour appelant la prise en considération du discours de Son Altesse Royale prononcé du Trône à l'ouverture de la première session du douzième Parlement, ayant été lu,

L'honorable M. Bell, secondé par l'honorable M. Taylor, a proposé:

Que l'adresse suivante soit présentée à Son Altesse Royale le Gouverneur général pour remercier humblement Son Altesse Royale du gracieux discours qu'Elle a bien voulu faire aux deux Chambres du Parlement:—